

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 31 (1985)
Heft: 5

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

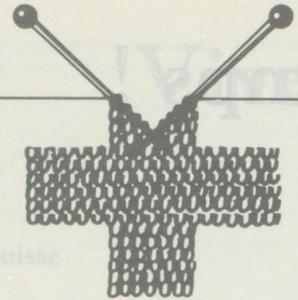
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Suisse AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher



Mars

12. Du jamais vu à Genève. Une initiative populaire recueille 14'500 signatures en 5 jours ; légalement, il suffit de récolter 10'000 signatures en 4 mois. Cette initiative veut promouvoir « une conception globale de la santé qui développe notamment la prévention et les soins à domicile plutôt que le gigantisme hospitalier. »
16. Le chef du Département fédéral des finances, lors d'une conférence de presse tenue à Munich à la fin d'entretiens qu'il a eus avec ses homologues ouest-allemand et autrichien, déclare que la suppression de la taxe suisse sur les poids lourds n'est même pas envisageable. De plus, les 3 pays estiment avoir à jouer un rôle de pionnier dans le domaine de la lutte contre la pollution de l'environnement et insistent sur la nécessité d'une discussion à propos des avantages que peuvent offrir les allègements fiscaux consentis sur l'essence sans plomb.
16. A l'occasion du jubilé de l'Association zurichoise des femmes radicales, la conseillère fédérale Elisabeth Kopp déclare que les perspectives d'égalité réelle de l'homme et de la femme en Suisse sont bonnes mais que les obstacles sont encore de taille. La discrimination la plus flagrante subsiste en matière de salaires ; elle est d'environ un tiers en faveur de l'homme.
16. A Moutier, plusieurs centaines de personnes participent à la commémoration du plébiscite du 16 mars 1975. Tant les séparatistes que les anti-séparatistes célèbrent, chacun à leur manière, le dixième anniversaire de la décision des districts du sud de rester dans le canton de Berne plutôt que de se joindre au nouveau canton du Jura.
16. L'Association féminine pour la défense du Jura dépose à la Chancellerie jurassienne une initiative demandant l'élection du Conseil fédéral par le peuple.
18. On procède au deuxième essai d'incinération des déchets de dioxine de Seveso. Il se déroulera sur douze heures et détruira 360 kilos (sur 2,5 tonnes) de déchets contenant la fameuse dioxine. Si tout se passe bien, le reste des fûts sera brûlé cet été.
18. Le Conseil fédéral approuve le programme de construction 1985 du Département militaire fédéral qui prévoit des investissements pour un montant de 333 millions de francs. Près du tiers des projets sont liés à l'acquisition de nouveaux armements.
18. Au Conseil national, poursuite du débat sur l'initiative « en faveur de la culture ». Alors que les Romands des partis bourgeois estiment qu'ils doivent défendre leur culture de minorité francophone contre le pouvoir de Berne, les Tessinois pensent au contraire que c'est grâce à l'aide fédérale qu'ils protégeront le mieux leurs intérêts de minorité de langue italienne.
19. Ouverture à Vienne de la première conférence ministérielle organisée par le Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme. La Suisse y présente un rapport qui expose le fonctionnement des organes de la Convention européenne des dits droits.
20. A l'occasion de la journée mondiale de la forêt, un groupe d'associations lance un appel aux jeunes de toute la planète : « Plantez des milliers d'arbres d'ici à la fin de l'année pour reboiser le monde ».
20. Après 15 ans de discussions, le Conseil national dit oui à la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Les gouvernements de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne émettent un communiqué commun où ils expriment leur « profonde déception » et leur « grande inquiétude ».
22. A Berne, le Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe fête ses 10 ans d'existence. Le secrétaire d'Etat Edouard Brunner, rendant hommage à la disponibilité des volontaires, à la rapidité d'intervention du corps et aux vertus du système de milice, déclare qu'il « contribue à faire de nous plus qu'un petit Etat neutre et riche ». « Vous n'êtes pas seulement des sauveurs, mais aussi des acteurs de notre politique étrangère et du rayonnement de la Suisse dans le monde. »
22. Une romande de 24 ans subit avec succès les épreuves de sélection de l'Ecole suisse de transport aérien qui forme les pilotes de Swissair. C'est la première femme à être admise comme élève pilote par la compagnie.
23. A Brigue, dans le cadre des assises de l'Aéro-Club de Suisse, des manifestations marquent le 75^e anniversaire de la première traversée des Alpes par le pilote péruvien Géo Chavez. Celui-ci

partit en septembre 1910 de Brique, passa les Alpes pour aller se poser dans la plaine de Domodossola où il devait trouver la mort lors de l'atterrissage à l'instant où l'on s'apprêtait à célébrer son exploit.

26. La section bernoise de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers recommande à ses membres de renoncer à offrir des cuisses de grenouille ainsi que du potage de tortue, le sort de ces animaux n'étant pas des meilleurs.
27. A Genève, Rael, inspirateur du Mouvement raélien international, souhaite construire une ambassade, dotée du statut diplomatique, pour l'accueil des extraterrestres. Les humains se doivent de recevoir dignement et officiellement leurs créateurs extraterrestres, les Elohim.
29. « A quoi reconnaît-on un Suisse ? A ceci qu'il brandit son passeport à 50 mètres déjà d'un douanier pour montrer qu'il est quelqu'un de spécial ». C'est par ces mots que le directeur de l'Office fédéral de la police, M. Hess, présente le nouveau passeport suisse. Les avantages de ce dernier tiennent surtout à sa protection accrue contre les falsifications.

Avril

1. Salué par 18 coups de canon, le conseiller fédéral Delamuraz est accueilli au Pentagone à Washington par le ministre américain de la défense Weinberger.
2. L'Office fédéral de la protection de l'environnement et l'Office fédéral des forêts nous apprennent que 100 tonnes d'herbicide et de 10 à 15'000 tonnes d'engrais minéraux sont sacrifiés annuellement en Suisse pour entretenir les « gazons d'ornement ». En plus de la consommation d'engrais, il faut compter 5 millions d'heures de fonctionnement des tondeuses à gazon. Ces deux offices constatent que les gazons n'ont aucune valeur écologique et demandent que l'on réintroduise la nature dans les jardins en aménageant des haies et de petits biotopes humides ou secs.
3. La localité montagnarde de Finsterwald (LU) inaugure le premier gisement de gaz naturel de Suisse. Gisement modeste mais contenant du gaz d'excellente qualité. Les prospecteurs sont prêts à investir 150 millions dans la recherche d'une énergie fossile plus abondante.
8. Environ 3'000 personnes participent à Bâle au rassemblement qui marque la fin de la traditionnelle marche de Pâques pour la paix.
10. Le commandant de la police soleuroise annonce que les agents en uniforme de la police de ce canton porteront désormais un badge avec leur nom. Il s'agit d'une première suisse ; la semaine dernière, le grand Conseil zurichois a rejeté une innovation semblable.
10. L'Action nationale dépose à la Chancellerie fédérale une initiative qui demande que le nombre des immigrants ne dépasse pas celui des étrangers ayant quitté notre pays l'année précédente. L'AN est parvenue à recueillir, juste avant l'échéance légale, le nombre de signatures nécessaires au dépôt de son initiative.
11. L'agence de presse « air » annonce l'été séduisant. 40 acteurs bénévoles, venus de tout le Valais, présenteront en août et septembre une pièce intitulée « Farinet sur les toits ». C'est en effet sur les toits et les remparts du Vidomat, au cœur de Sion, que se dérouleront la plupart des scènes, d'autres se distribuant entre le Palais du gouvernement, la cathédrale et l'Hôtel de Ville. Ce spectacle, inspiré de Ramuz, de la légende et de la réalité raconte l'histoire dramatique du faux-monnayeur, traqué par la police pendant 10 ans mais soutenu par une large partie du peuple. (A ne pas manquer pour ceux qui en auront l'occasion).

Abonnements au " **Messenger Suisse** " (onze n^{os})

- 1.- Prière d'indiquer si vous êtes un nouvel abonné ou s'il s'agit d'un réabonnement.
- 2.- **Adresse** : indiquer lisiblement vos nom, prénom, rue, code postal.
- 3.- **Changement d'adresse** : mentionner toujours votre ancienne adresse, notre fichier étant classé par code postal.
- 4.- Nous rappelons que le **prix de l'abonnement** est de Frs. 115.- pour 1985 (abonnement de soutien à partir de Frs. 120.- Prix pour l'étranger Frs. 130.-) Par chèque bancaire au nom de la F.S.S.P.-M.S. adressé au 11, rue Paul-Louis Courier, 75007 Paris, ou par C.C.P. 12 273 27 G Paris.
- 5.- En vous abonnant, indiquez si vous êtes **immatriculé** auprès d'un consulat. Il s'agit pour nous de classement du fichier.
- 6.- Si vous recevez irrégulièrement notre publication, faites une réclamation auprès des P. & T. Nous constatons, hélas, de nombreuses irrégularités dans l'acheminement du M.S.
- 7.- **Manuscrits** destinés à paraître : ils doivent nous parvenir jusqu'au 6 du mois précédant celui de la parution. **Indispensable !**

Nota bene - La date de votre abonnement part toujours du premier jour où vous l'avez souscrit.

Messenger Suisse 11, rue Paul-Louis Courier, 75007 Paris.

Florence Halfwrobel

Restauratrice de tableaux
et d'objets d'art

références suisses

musées de la Ville de Paris

Tél. : 322.23.93

sur rendez-vous